Patrimoine rural

À LA DÉCOUVERTE DE

La chapelle de Mornay est visible depuis les alentours et connue de beaucoup d'entre vous. Mais savez-vous qu'en ce très ancien village, d'autres petits patrimoines sont à découvrir.

Pour cela, nous vous proposons une déambulation « pittoresque ».

Laissez votre véhicule sur la route traversant le village, dénommée chemin du Pèse-lait et rendez-vous sur la « place » de la fontaine.

Côté ouest du chemin du Pèse-lait et longeant celui-ci, vous faites face à l'**IMPOSANTE MAISON** des familles de Chivré-Branche (1). La famille Branche a fourni quasiment l'ensemble des notaires royaux et juges de paix de Mornay.

François Branche fit construire la maison. Sur le linteau d'une fenêtre de la façade côté rue, est gravé « 1647 H B », ce qui témoigne de l'ancienneté de cette belle demeure privée. Vous observerez le pigeonnier sur cette même façade.

La FONTAINE (2). Elle est composée d'un imposant bassin de 4 m de diamètre, alimenté par deux tuyaux ouvragés. Au centre du bassin, un fût de section carrée supporte une colonne centrale en tronc de cône de 2,50 m. L'ensemble est surmonté d'une sphère en pierre et d'une croix métallique.

Les archives concernant le lavoir tout proche, nous laissent supposer que la construction de la fontaine est contemporaine au lavoir.

Le LAVOIR (3)

Jusqu'au début du XXe siècle, les femmes rinçaient le linge dans le petit canal aménagé dans le lit du bief de l'Évouaz (ou des Evonnas), face à la façade ouest de la maison de Chivré-Branche.

Le 29 mars 1908, le Conseil municipal « *décide de réserver la somme de 675 F, reliquat de la vente de la dernière coupe de chênes, pour le lavoir que ce hameau projette de construire. Le surplus de la vente a déjà été affecté à la fontaine* ».

Un devis instructif (cahier des charges) très précis a été établi.

« *Le lavoir projeté aura son emplacement sur un terrain communal situé au centre de Mornay. Il sera édifié en bordure du chemin d'intérêt communal n° 35, entre la fontaine et le four appartenant à Mme Berthelet* [Victorine Zoé Branche épouse Berthelet] ».

Sont ensuite précisées les dimensions de l'enceinte du lavoir, du bassin divisé en deux compartiments, des berges en pierre de taille reliées entre elles par des agrafes de fer forgé.

« *L'eau alimentant le lavoir proviendra du trop-plein de la fontaine publique et sera évacué par un tuyau débouchant sur le petit canal [...] La charpente, essence sapin, sera assemblée par tenons et mortaises suivant les règles de l'art ; il ne sera toléré qu'un dixième de flâche*[1] *sur la largeur de chaque pièce* ».

Voisin et au nord du lavoir, le **FOUR** (4) à double foyer est privé. Il appartient toujours aux descendants de la famille de Chivré-Branche.

1 *Flâche : inégalité dans l'équarrissage d'une pièce de bois.*

MORNAY

Dominique CAILLÉ

Sur la gauche de la fontaine, en remontant le chemin de la Chapelle, une clôture de **PIERRES LEVÉES** (5) sépare le pré d'avec la maison située au-dessus.

À l'angle de la clôture de pierres et donnant sur la rue, la maisonnette fut **CABINET D'AISANCE** (6), elle n'était pas « *la cabane au fond du jardin* »...

Toujours sur votre gauche, vous remarquez une très belle **MAISON DE VIGNERON** (7) et son bel escalier de cinq marches.

À quelques pas sur votre droite, le **FOUR BANAL** (8). Le 19 février 1881, le Conseil municipal vote l'acquisition d'un four pour la somme de 440 francs « *[...] pour la mise à disposition des habitants pour la cuisson du pain* ».

L'acte est rédigé le 29 août 1881 par Maître Charles Henri Rossand notaire à Mornay (depuis 1852). Sur l'acte, il est noté « *Situé entre la maison commune, [actuellement ancienne mairie-école] et les bâtiments Valin César et Poncet Élisabeth [...]* ». Les anciens propriétaires sont au nombre de treize dont François Marie Branche. Entre 1881 et 1883, le four fut démonté et reconstruit. Il est encore utilisé occasionnellement en 2024.

Vous arrivez sur la place du **MONUMENT AUX MORTS** (9). Orienté au sud, il est proche de l'ancienne mairie-école. Sa date d'érection ne nous est pas connue. Vous noterez qu'en 1918 aucun homme combattant de la commune ne fut tué au combat. Au pied du monument, sur les pages ouvertes d'un livre en pierre, est gravé le nom d'un jeune garçon décédé au camp de concentration de Dora en 1945.

MAIRIE-ÉCOLE (10). Cette ancienne maison privée Baudin, succession de Gaspard Laraz (Ambronay), fut acquise pour 2 600 francs par la commune en 1851. Il était prévu d'y installer la maison commune, l'école de filles et garçons et le logement de l'instituteur.

Sur l'acte de vente, elle est décrite ainsi : « *Cette maison se trouve placée à l'Est du dit village* [Mornay] *sur un beau plateau qui domine tous les environs. Elle est entourée d'un clos d'une superficie d'environ un hectare et environ vingt ares qui la rend indépendante et l'isole entièrement du village. Elle se compose de six pièces principales, de quatre cabinets, d'une cave et un grenier [...]. Vu qu'elle* [La commune] *ne possède aucun local propre à servir de maison commune [...]. Bâtiment en très mauvais état.* ».

Le projet de réaménagement prévoit au rez-de-chaussée : une classe de filles et une de garçons (avec pour chacune une cheminée), une salle de mairie, un cabinet d'archives, un corridor, une cave et un escalier montant. L'étage sert de logement à l'instituteur. Il est composé de deux pièces appelées cabinet, d'une cuisine (sur la façade nord côté four, au niveau de l'étage subsiste l'évacuation de la pierre d'évier), de deux cheminées, d'une salle à manger, d'une « *salle à coucher* », d'un balcon, d'un corridor et de l'escalier. À l'extérieur, on trouve une cour et dans un angle du clos, au nord-ouest, un hangar et un four. L'implantation des chemins autour du clos était bien différente de celle que nous connaissons actuellement.

Le projet de réaménagement est évalué à 4 374,55 francs financé par le placement des économies faites par la commune sur une rente de l'État. En 1897, la toiture fut réparée et en 1912 les menuiseries furent changées.

La mairie sera transférée à Nurieux-Volognat en janvier 1977. Cette maison est maintenant propriété privée.

La commune fut chef-lieu de canton de 1801 à 1826.

ANECDOTES :

• Après l'installation de l'instituteur, au XIXe siècle, la commune mit en place une corvée d'une demi-journée d'homme et d'une demi-journée de bœuf, « *pour la création d'un jardin à l'instituteur* ». Un registre nominatif fait état de 28 personnes de Mornay, 15 de Crépiat, 28 de Nurieux, 8 de Vers.

L'école ferma en 1944. Il ne restait plus qu'un seul élève, Raymond Poncet, qui avait une institutrice pour lui seul !

• Curiosité : une ancienne boîte aux lettres des P.T.T. est encastrée dans la façade à l'est.

• Deuxième guerre mondiale. En novembre 1943 la mairie servit de P.C. pour Romans-Petit qui commandait l'ensemble des Maquis de l'Ain-Jura[2].

Notez que Noël Perrotot alias Montréal dans les Maquis de l'Ain-Jura, est né le 24 décembre 1914 à Mornay. Il fut chef du groupement Nord du Maquis et adjoint de Romans-Petit.

Contournez l'ancienne mairie-école par le sud et grimpez à l'arrière des maisons du chemin de Planchâteau. Sur le promontoire sud dominant le village, vous découvrez une statue en fonte de la **VIERGE** (11), reposant sur une colonne de pierre et un piédestal, sur lequel est gravé : Marie conçue sans pêché – décembre 1854. Elle fut bénie par l'évêque de Belley, Mgr Chalandon, le 23 mai 1856. L'ensemble a été financé par les habitants.

Elle est orientée face à la chapelle distante d'environ 200 m vers le nord.

Redescendez jusqu'au monument aux morts et montez le chemin de la Chapelle. Dans un petit encorbellement, une **CROIX RÉCENTE EN BOIS** (12) apparaît, mais regardez son support. Lui est très ancien. Face à vous, dans l'écusson est gravé : « *François Branche a érigé cette croix en 1640* ». Sur le côté gauche une autre gravure en latin peut se traduire ainsi : « *En l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie et de Saint Nicolas de Tolentino. I H S* » (I H S représentant le monogramme du Christ que l'Église latine a interprété par « *Jésus, Sauveur de l'Humanité* »).

Montez jusqu'à la chapelle et son cimetière communal.

Sur la plateforme, avant d'entrer dans le cimetière, vous observez un certain nombre d'**ÉLÉMENTS DE TOMBES** (13). Certains sont préservés en alignement le long du mur extérieur, la commune ayant décidé de les sauvegarder ; merci à elle. D'autres pierres sont éparses en limite de la plateforme ou servent de bancs.

Le mur du cimetière fut élevé entre 1877 et 1883.

2 *JEANJACQUOT Pierre et Gabriel « Les vagabonds de l'honneur » p 80 – 81*



Promenade du côté de Mornay

Ô
vieilles maisons
qui sentez bon,
les fruits, le foin
et la farine !

Ô
village adorable
qui, mieux
que toute littérature,
évoquez
la douceur de vivre
dans nos vieilles
provinces !

Delphine ARÈNE

Extrait de
« *Un village de chez nous* »
1932

CRÉPIAT

LA GRANGE DU MONT

Muret de retenue

NURIEUX

Tombes burgondes mérovingiennes

Chemin du Pèse-Lait

Chemin de la Chapelle



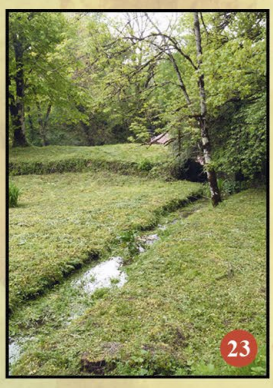











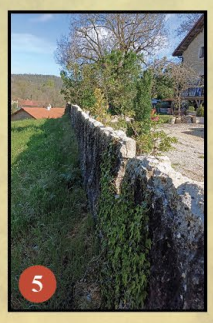




16
19
18
19
17
16
13
14
15
21
21
20
17
20
14
12
Chemin de la Boissière
Chemin de Planchâteau
9
10
8
12
IHS
11
11
Mornay

Le petit bâtiment extérieur mitoyen du cimetière est le **CELLIER** (14) de l'**ANCIEN PRESBYTÈRE** (15). Le presbytère et ses dépendances étaient situés à l'arrière du cellier, côté est. En 1837-1838 des réparations sont entreprises pour le presbytère. En 1907, il est décrit comme en très mauvais état. Un projet de cession à l'abbé J. Serruyer n'aboutit pas en 1925-1926.

Le presbytère, sauf le cellier, semble avoir été détruit en 1949.

Dans le CIMETIÈRE COMMUNAL entourant la chapelle, recherchez deux tombes. Celle d'Henri Massonnet, créateur de l'iconique TAMTAM et celle plus discrète de Férréol Butavand. Ce brillant intellectuel, ingénieur, mathématicien, archéologue, historien, astronome, linguiste, finit sa carrière comme ministre des travaux publics de la Principauté de Monaco.

Dans le cimetière, sur le piédestal de la **GRANDE CROIX** (16), vous lisez une inscription latine dont la traduction libre peut être celle-ci : « Cette croix a été offerte aux frais des paroissiens en l'année du Seigneur 1783 sous l'égide du recteur Jean François Jacob. »

La **CHAPELLE SAINT PIERRE** (17) est située légèrement en contre-bas au sud du « Pointu ». Nous vous conseillons la lecture du pré-inventaire, qui en fait une description exhaustive. Chapelle castrale, elle est datée de la deuxième moitié du XIe siècle et classée à l'inventaire des Monuments Historiques en 1982. Au fil des siècles, elle fut « réparée » à de nombreuses reprises. Ainsi au XIXe siècle, on note les dates de 1836, 1873, 1893. À nouveau, depuis 2022, des travaux sont entrepris, remplacement des lauzes du toit et reprise d'étanchéité, travaux sur les façades et à l'intérieur.

Concernant son clocher, il fut reconstruit en 1833, charpente bois et recouvert de tuile. En 1935-36, le choix a été fait de remplacer la toiture de tuiles par une en béton, « car trop exposé aux vents parfois violents de nos régions ». En 2022 – 2023, la toiture a été à nouveau démontée, puis remplacée par des tuiles plates vernissées sur la charpente bois réparée. La croix en pierre qui surmontait le clocher a été remplacée par une croix métallique qui fait office de paratonnerre.

Montez sur le « Pointu » côté nord de la chapelle. Sur cette sommité, il est difficile de trouver des traces encore visibles des vestiges du **CHÂTEAU** (18).

Le choix du site est remarquable. Approchez-vous de la pente côté nord-nord-est, est et sud-est. Vous avez de superbes vues sur Izernore, Ceyssiat, Bussy, Géovreissiat, Béard, Nurieux, Brion, La Cluse, Port et Nantua.

Sur le « Pointu » se trouve aussi le **CIMETIÈRE DES SEIGNEURS DE MORNAY** (19). S'élèvent ici huit stèles de sépultures des descendants des seigneurs de Mornay. Elles datent toutes du XIXe siècle, sauf une datée 1905. De ce point de vue, vous pourrez remarquer à cinq kilomètres au sud, l'église de Peyriat, puis plus loin, la montagne de l'Oisselaz, la chaîne de l'Avocat et légèrement plus à l'est, la forêt de Meyriat.

Reprenez le chemin de la Chapelle, en descendant sur votre gauche à une dizaine de mètres, vous trouverez un accès à espace dégagé. Tout au fond, un **POINT D'EAU** (20) est implanté dans la pente du talus. Il a comme particularité d'être protégé, encadré par des pierres taillées issues d'éléments de tombes anciennes. Sur la pierre de droite on distingue la gravure de lettres :

MARIE
???DECVM ??
???VOTO ???.

La pierre du dessus semble correspondre, par ses dimensions, à une tombe d'enfant.

Redescendez le chemin de la Chapelle, à mi-pente pénétrez dans le pré à votre droite. Tout au fond, dans un petit enclos se trouve le **CIMETIÈRE PRIVÉ DES FAMILLES de CHIVRÉ-BRANCHE** (21). Il héberge deux sépultures du XIXe siècle qui encadrent une croix métallique sur piétement en pierre et une plaque funéraire récente.

Reprenez votre descente jusqu'à la fontaine et tournez à droite. Une centaine de mètres plus loin, sur votre gauche, une enseigne vous informe qu'ici se situait le **PÈSE-LAIT** (22). À une époque pas si éloignée, après la traite des vaches, le lait était apporté dans ce lieu où une balance permettait de peser le lait. À tour de rôle une famille tenait le registre des pesées.

Continuez jusqu'à la bifurcation. Là, face à vous, l'impasse Adèle permet l'accès à l'**ANCIEN MOULIN** (privé) (23). L'impasse Adèle honore : « *Une dame au grand cœur, bonne comme du bon pain* ». Descendez d'une trentaine de mètres la D11d desservant Nurieux. Sur votre gauche, une étendue plane est traversée par le bief. Au fond, un muret servait de retenue. Dans celui-ci une ouverture, encore visible, était installée une vanne permettant d'alimenter le moulin situé en contre-bas.

Remontez la D11d menant à Crépiat. Sur votre gauche, à environ 150-200 mètres au carrefour des trois routes de Crépiat, la Grange du Mont et Mornay, se dresse la **CROIX DE BUZIN** (24). Croix en fer de 2,20 m de haut et 1,25 m de large, posée sur un dé en pierre, reposant lui-même sur un bloc calcaire. Aucun élément ne permet de connaître la date de son implantation.

Lors de travaux des Ponts et Chaussées en 1894, pour l'aménagement de la route de la Grange du Mont reliant Mornay, il a été découvert fortuitement dix dalles de TOMBES dans le triangle de l'intersection. Elles furent attribuées aux époques BURGONDES - MÉROVINGIENNES (V^{e} - VIIIe siècles).

Cette promenade-découverte est terminée. Arpentez aussi les chemins de Planchâteau et de la Boissière pour y découvrir de très beaux points de vue, de très belles maisons et encore de vieilles pierres.

Si vous souhaitez approfondir vos connaissances sur Mornay, vous vous conseillons :

- Revue *Histhoiria* n°8 « La justice de paix de Mornay de l'an X à 1826 » et « Être juge de paix à Mornay » de Josiane Foray.
- Revue *Histhoiria* n°9 « La seigneurie de Mornay » de François Récamier.
- Revue *Histhoiria* n°13 « Joseph-Henri Rossand notaire de Mornay et fabuliste » d'Isabelle Tavel.

Bibliographie

- Archives communales de Nurieux-Volognat - Séries 1M1, 1M 1-5, 2 M1-4, 4M1-3.
- Archives départementales de l'Ain.
- Pré-inventaire des « Richesses touristiques et archéologique du canton d'Izernore ».